



Conférence de presse du Jeudi 8 avril 2021

10^{ème} anniversaire de l'AEMO du Jura bernois

(Service d'Action Educative en Milieu Ouvert)

Sujet présenté par :

- M. Pierre-Alain SCHNEGG, Conseiller d'Etat, Directeur de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
- M. Peter GASSER, Président de l'Association AEMO du Jura bernois
- M. Willy BAUMGARTNER, responsable du service et intervenant socio-éducatif
- M. Yves CHOPARD, intervenant socio-éducatif



2010-2020

DIX ANS AU SERVICE DES FAMILLES DU JURA BERNOIS

Mot d'introduction du Président, M. Peter Gasser

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Chers journalistes,
Chers intervenants socio-éducatifs,
Chers collègues,

Je suis très fier de pouvoir ouvrir cette conférence de presse en tant que président de l'AEMO du Jura bernois. Fierté, car notre association fait toujours figure d'exception dans le paysage institutionnel cantonal puisque nous sommes le seul organisme d'aide qui apporte son soutien sans facturer ses prestations aux bénéficiaires. Pourtant, nos rapports annuels démontrent avec une régularité digne de la haute précision chère à nos vallées que notre modèle est parfaitement adapté aux besoins de notre région. Notre mission première, trouver des solutions dans le milieu d'appartenance naturel, fonctionne toujours à satisfaction et, qui plus est, permet au canton de réaliser finalement une économie appréciable eu égard aux coûts exorbitants des placements institutionnels.

Le fonctionnement de notre service contribue également à ce sentiment de fierté. En effet, être capable de conserver depuis le départ les mêmes intervenants socio-éducatifs témoigne du plaisir qu'éprouvent nos collaborateurs à travailler ensemble. Ce n'est pas une seule personne qui peut s'attribuer les louanges de cette situation, mais bien l'idée que nos employés partagent une vision commune de leur travail et érige la responsabilité, la souplesse et le partage d'expériences en valeurs maîtresses. Comme chaque année, j'adresse un immense MERCI à tous nos collaborateurs ainsi qu'à notre directeur.

Enfin, fierté encore puisque l'AEMO est, en quelque sorte, une magnifique réalisation qui n'aurait pas vu le jour sans l'appui inconditionnel du CJB il y a près de quinze ans. Nombreuses ont été les personnes qui ont œuvré pour mettre sur les rails de la réussite ce beau projet. Permettez-moi de remercier en particulier M. Antoine Bigler qui fut, dès son origine, le principal artisan et concepteur. Grâce à sa persévérance, il a su convaincre dès le départ tous les acteurs impliqués dans cette aventure du bien-fondé de ce service encore et toujours original dans le paysage socio-éducatif cantonal.

Mes remerciements s'adressent évidemment également au canton, représenté aujourd'hui par le Président du gouvernement, M. Pierre-Alain Schnegg. Grâce à ce soutien, les activités de notre service peuvent, année après année, apporter l'aide nécessaire à de nombreuses familles de notre région.

Que faisons-nous concrètement depuis plus de 10 ans ? Pour vous décrire nos activités, je cède avec plaisir la parole à nos intervenants qui sont les véritables acteurs de l'AEMO. Willy, je te donne la parole.

Peter Gasser, président de l'AEMOjb

Préambule – Pourquoi une conférence de presse aujourd'hui ?

Raisons qui nous ont amenés à convier les médias régionaux à cette conférence de presse :

- 10^{ème} anniversaire de l'AEMO le 1^{er} septembre 2020.
- Importance de rappeler l'existence de notre service aux familles du Jura bernois (si l'AEMO est assez bien connue des professionnels du réseau, la plupart des familles qui font appel à nous regrettent de ne pas en avoir entendu parler plus tôt !).
- Souligner les atouts de l'AEMO pour les familles en difficultés : intervention précoce (prévention) – accès direct et gratuité pour les familles – souplesse, créativité et réactivité dans nos interventions.

Avant de passer le témoin à M. le Conseiller d'Etat Pierre-Alain Schnegg, que nous remercions sincèrement d'être parmi nous malgré son emploi du temps très chargé, je vais revenir brièvement sur :

- La création et l'évolution de l'AEMO au cours des 10 dernières années.
- La présentation du Comité de l'Association et des membres de l'équipe éducative.
- Les valeurs, mission et fonctionnement de l'AEMO du Jura bernois.
- La place de l'AEMO dans le réseau régional.
- Les sources utiles pour présenter l'action et les « résultats » de l'AEMO (site www.aemo.ch – Rapport annuel – Statistiques).
- Les perspectives d'avenir.

Mon collègue Yves Chopard donnera quelques exemples d'interventions courantes dans les familles.

Je précise enfin que toutes les informations qui nous semblent être utiles sont disponibles sur notre site (rubrique « Documents »)

Rappel historique (du Projet pilote à aujourd'hui)

Voici quelques dates qui ont jalonné l'histoire de l'AEMO du Jura bernois depuis ses premiers balbutiements à ce jour :

- **Automne 2007** : le CJB mandate sa section « Santé publique » et « Prévoyance sociale » pour réfléchir à la mise en place d'un projet pilote « AEMO du Jura bernois ».
- **Printemps 2009** : la direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne accorde le financement demandé pour lancer le projet pilote.
- **1^{er} septembre 2010** : début du projet pilote – ouverture du service avec l'entrée en fonction de Willy Baumgartner et Norina Messer.
- **16 avril 2012** : lettre du Conseiller d'Etat Philippe Perrenoud au CJB annonçant la pérennisation du service et l'augmentation de sa dotation en personnel de 1,2 à 2,75 EPT (dotation identique aujourd'hui).
- **1^{er} septembre 2012** : entrée en fonction de Dominique Bessire et Yves Chopard.
- **24 octobre 2012** : Assemblée constitutive de l'Association AEMO du Jura bernois.
- **Février 2016** : engagement de notre première stagiaire HES-EP2 (AEMO = entreprise formatrice) et organisation de notre première journée réunissant plusieurs familles.
- **Mars 2020** : arrivée du Covid-19 et adaptation du fonctionnement de l'AEMO en conséquence.
- **1^{er} septembre 2020** : 10^{ème} anniversaire de l'AEMO.
- **Janvier 2021** : accueil de la 500^{ème} famille ayant fait appel à l'AEMO (plus de 400 familles et près de 1'000 enfants suivis à ce jour).

Aujourd'hui, l'AEMO est membre de quatre associations (objectifs : représentation – participation aux débats sur le fonctionnement et le développement des prestations socio-éducatives de la partie francophone du canton de Berne – se tenir au courant de ce qui se fait ailleurs), à savoir :

- L'AOUP (Association des Œuvres d'Utilité Publique de l'ancien district de Courtelary).
- La PIEA (Plateforme des Institutions pour Enfants et Adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone – www.la-plateforme.ch).
- Le GAS (Groupement d'Action Sociale du Jura bernois – www.gasjb.ch).
- L'apemo.ch (Groupement des AEMO et pratiques en milieu ouvert de Suisse latine – www.apemo.ch).

Comité et équipe de l'AEMO du Jura bernois

La composition du Groupe de pilotage devenu par la suite le Comité de l'Association AEMO du Jura bernois a peu changé depuis l'ouverture du service. Les professionnels de l'AEMO peuvent ainsi s'appuyer sur un Comité composé de personnes motivées et compétentes car elles sont toutes, d'une manière ou d'une autre, intégrées dans le réseau régional.

Membres du Comité de l'Association AEMO du Jura bernois :

- **Peter Gasser - Président** – Député au Grand Conseil bernois, co-président du SEFFB, membre du CJB, enseignant et médiateur à l'Ecole secondaire de Moutier
- **Marika Sabatini** – Procureure des mineurs, Ministère public des mineurs du Canton de Berne, Antenne du Jura bernois
- **Antoine Bigler** – Président de l'AOUP, ancien préfet
- **Jean Vaucher** – Membre de la PIEA, ancien président du Foyer des Jeunes à St-Imier
- **Dominique Desilvestri** – Secrétaire de la PIEA
- **Alain Jobé** – Enseignant secondaire, secrétaire syndical SEFFB
- **Marcel Winistörfer** – Maire de Moutier, enseignant spécialisé
- **Patricia Gamma** – Directrice de Service Social de la Prévôté à Moutier
- **Gilbert Ogi** – Secrétaire

S'agissant de l'équipe éducative, elle est particulièrement stable puisque qu'aucun départ n'a été enregistré depuis la création du service. Cette fidélité est tout à l'avantage des familles suivies par l'AEMO qui peuvent ainsi tisser de bons rapports de confiance avec le-la même intervenant-e, notamment lorsqu'un suivi est réactivé après quelques mois, voire quelques années.

Soucieux de contribuer à la formation des futurs professionnels du secteur éducatif, nous accueillons chaque année un-e stagiaire pour sa 2^{ème} période de formation pratique de niveau HES, option éducation sociale.

L'équipe éducative de l'AEMO du Jura bernois aujourd'hui :

- **Willy Baumgartner** – Responsable (poste à 25 %) et intervenant socio-éducatif (poste à 45 %)
- **Norina Messer** – Intervenante socio-éducatif (poste à 70 %)
- **Dominique Bessire** – Intervenante socio-éducatif (poste à 75 %)
- **Yves Chopard** – Intervenant socio-éducatif (poste à 60 %)
- **Charlotte Grosjean** – Etudiante en formation (FP2-HES en éducation sociale)
- **Cécile Hotz** – Intervenante socio-éducatif remplaçante (poste à 50 %)

Mission de l'AEMO du Jura bernois

La mission de l'AEMO du Jura bernois s'inscrit dans le mouvement général de l'action sociale, éducative et sanitaire qui tend à favoriser le maintien des personnes en difficulté dans leur réseau d'appartenance. L'AEMO s'intègre également dans le champ de la protection de la jeunesse.

Deux notions sont essentielles pour l'AEMO : **le maintien des enfants et adolescents dans leurs milieux d'appartenance** (famille, école, vie associative, etc.) et la **prévention**.

Les interventions de l'AEMO du Jura bernois se situent prioritairement au niveau éducatif. Par extension, il lui arrive régulièrement de faire des incursions dans les domaines scolaire et professionnel, ceci en partenariat avec les personnes et services compétents (enseignants, médiateurs scolaires, orientation professionnelle, etc.).

Le travail de l'AEMO se veut intensif et limité dans le temps. Il a pour objectifs d'aider les parents à mobiliser leurs compétences (élaboration et maintien d'un cadre éducatif par exemple), reprendre confiance en soi, contacter des personnes ressources (proches ou professionnelles).

Les intervenants socio-éducatifs de l'AEMO (quatre se partageant 2,5 EPT) aident également les enfants à respecter le cadre, à négocier avec leurs parents et à développer des relations constructives à l'extérieur. Ils veillent à ne pas prendre trop de place dans la famille et, si les difficultés devaient perdurer, augmenter ou sortir de leur champ de compétences, à orienter les parents et enfants vers des services adéquats.

Au fil des ans, l'AEMO a mis sur pied diverses activités communautaires. En organisant des ateliers, sorties ou autres rencontres réunissant plusieurs familles, parents ou enfants autour d'une thématique, elle offre des espaces de rencontres et d'échanges très appréciés.

Informations complémentaires

- Les prestations de l'AEMO sont gratuites et offertes à toutes les familles domiciliées dans le Jura bernois, lesquelles peuvent accéder directement au service.
- Elles s'adressent aux enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans.
- Elles peuvent s'étendre entre 3 mois et 2 ans, la durée moyenne étant de 11 mois.

Le cadre d'intervention (demande, objectifs, bilans, etc.) figure dans un contrat de collaboration établi au début de la démarche et signé par les parties.

Fonctionnement de l'AEMO du Jura bernois

Le fonctionnement de notre service est présenté de manière assez précise sur notre site www.aemojb.ch, notamment sous les rubriques « Rencontre », « Contrat », « Suivi » et « Bilan ».

A ce sujet, nous sommes heureux de constater qu'aujourd'hui beaucoup de familles s'adressant à l'AEMO ont parcouru notre site avant de participer au premier entretien préalable !

Valeurs de l'AEMO du Jura bernois

Les points suivants sont extraits des descriptifs de fonction des collaborateurs-trices de l'AEMO et du site www.aemojb.ch :

Valeurs ou domaines clés :

- *Philosophie humaniste basée sur le respect des enfants et de leurs proches.*
- *Ouverture d'esprit face aux personnes (enfants, adolescents, parents) confrontées à des situations familiales difficiles, ou vécues comme telles, qui se traduisent, parfois, par des sentiments et des comportements problématiques.*
- *Définition, mise en œuvre et dynamisation du concept de l'AEMO du Jura bernois.*
- *Assurer l'accueil et l'accompagnement des enfants et des familles ayant fait appel aux services de l'AEMO du Jura bernois.*
- *Contribuer à l'intégration de l'AEMO du Jura bernois dans le réseau médico-socio-éducatif régional en représentant occasionnellement le service.*

- *Chaque collaborateur de l'AEMO du Jura bernois s'engage à respecter la vie privée de ses collègues.*
- *Il s'engage à respecter la vie intime des enfants et de leurs parents et s'abstiendra de toute relation affective privilégiée dans le cadre de sa fonction.*

Déontologie & références éthiques

*« L'intervenant AEMO est lié au devoir de discrétion. Par définition, il est en contact étroit avec la sphère privée des familles. Il est souvent l'invité de leur « jardin privé » et, de ce fait, doit être particulièrement attentif à garder la « bonne distance ». Sa **déontologie** en accord avec la législation sur la protection des données, l'engage à respecter les principes de transparence et de proportionnalité relatifs à la gestion d'informations confidentielles.*

*Les **références éthiques** de l'AEMO sont guidées par la Convention européenne des droits de l'Homme et la Convention sur les droits de l'Enfant des Nations Unies ».*

Financement de l'AEMO du Jura bernois

Notre service est financé intégralement par le canton de Berne (cf. Contrat de prestations renouvelé chaque année). Cette particularité régionale au sein de notre grand canton bilingue nous permet d'offrir la gratuité de nos prestations aux familles et d'alléger au maximum le temps lié à l'administration et à la gestion financière de l'AEMO du Jura bernois. En 2020, la contribution cantonale s'élevait à fr. 424'000.--.

Si l'on considère que, chaque année, plusieurs suivis AEMO sont de véritables « alternatives aux placements » et que, par conséquent, notre action permet d'éviter de lourdes dépenses dans ce domaine, nous pouvons affirmer que l'investissement engagé dans un service ambulatoire et de prévention tel que le nôtre est tout à fait rentable.

Importance du travail en réseau

Si, la plupart du temps, ce sont les parents qui s'adressent directement à l'AEMO, c'est bien parce qu'ils ont été en grande partie orientés vers notre service par un professionnel du réseau, d'où l'importance pour nous de diffuser régulièrement nos flyers dans les services et autres établissements de la région. Nous devons également bien connaître les multiples prestations à disposition des familles du Jura bernois et collaborer au mieux avec nos partenaires.

Ci-dessous la liste non-exhaustive (et dégressive en intensité) des collaborations que nous entretenons dans la région :

- **Services de protection de la jeunesse (sept Services sociaux dans le Jura bernois)**
- **Ecoles (travailleurs-euses sociaux-iales en milieu scolaire, direction, enseignant-e-s, etc.)**
- **Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)**

- CSP Berne-Jura (secteur couples et familles)
- Service pédopsychiatrique et psychologique pour enfants et adolescents (SPP-SPE)
- Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents à Moutier (UHPA)
- Clinique de jour à Bienne
- Diverses institutions résidentielles (CEPC à Courtelary, Alter Ecole à Tavannes, etc.)
- Service éducatif itinérant (SEI)
- Centre régional de puériculture
- Crèches et Ecoles à Journée Continue (EJC)
- Ministère publique des Mineurs

- Divers services d'animation jeunesse
- Orientation professionnelle
- Santé bernoise
-

Situation après 10 ans d'activité (cf. www.aemojb.ch – Rapport annuel – statistiques – retours des familles et du réseau – etc.)

Au fil des années, nous avons réuni suffisamment de données pour transmettre toutes sortes d'informations assez pertinentes sur :

- L'évolution des suivis (demandes, réactivés, total des suivis).
- L'analyse du travail (entretiens, déplacements, gestion des dossiers et autres).
- Les alternatives aux placements (économies potentielles).
- Les difficultés qui amènent les familles à faire appel à l'AEMO (les problèmes éducatifs et autres tensions peuvent apparaître dans tout type de famille).
- Les raisons des « fins de suivi » ou de « sans suite ».
- Le degré de satisfaction des familles (questionnaire remis à la fin d'un suivi).
- Plus diverses statistiques telles que : origine de la demande ; lieux des entretiens ; entretiens avec..... ; répartition par district ; nationalité ; statut professionnel des parents ; lieu de vie des enfants ; présence ou non d'un curateur ; type de prévention ; âge des enfants au début du suivi.

Toutes ces informations sont disponibles dans le dernier rapport annuel de l'AEMO du Jura bernois

Perspectives d'avenir

Le contrat de prestations (descriptif et financement), la mission, le fonctionnement et surtout la facilité d'accès (service à la population, prestations gratuites pour les familles, pas d'aide contrainte) propre à l'AEMO du Jura bernois est véritablement une spécificité romande puisque ce type de services n'existe pas dans la partie alémanique du canton (ni dans les cantons alémaniques en général).

Aujourd'hui, nous observons que les AEMO latines tendent à diversifier leurs prestations afin de développer davantage le travail ambulatoire (suivis plus intensifs ; suivis des jeunes de 18 à 25 ans ; interventions dans les écoles).

Dans notre région, deux extensions éventuelles des prestations de l'AEMO ont été évoquées, voire fortement désirées, par des professionnels du réseau au cours des dernières années, à savoir :

- Offrir nos prestations à l'ensemble des familles francophones de la région, notamment à Bienne, projet initié par le CAF en 2018.
- Suivre des jeunes de 18 à 25 ans en difficultés (réflexions en cours depuis 2017 dans les SSR et à la PIEA).

Ces réflexions sont actuellement à l'arrêt et nous consacrons toute notre énergie à poursuivre au mieux la mission première de l'AEMO du Jura bernois en répondant rapidement aux demandes des familles.

Intervention de M. le Conseiller d'Etat Pierre-Alain Schnegg

Questions – Echanges

Apéritif

Tavannes, le 8 avril 2021